



La Communauté de Communes de l'Île de Ré recrute Un(e) Chargé(e) de Mission planification urbaine Cadre d'emplois de catégorie A ou B

L'Île de Ré est un territoire insulaire reconnu pour la qualité de ses paysages, son patrimoine bâti remarquable et son cadre de vie préservé. Elle est aussi soumise à une forte pression foncière et touristique, à des risques naturels majeurs et à de nombreux enjeux de préservation de son patrimoine architectural et environnemental.

La Communauté de Communes de l'Île de Ré, composée de 10 communes, a prescrit en juin 2024 la révision de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), afin notamment de mieux prendre en compte les grands défis de demain : s'adapter aux enjeux de sobriété foncière, de changement climatique, aux différents risques naturels (submersion et érosion), faciliter la vie permanente et préserver les ressources et le patrimoine rétais.

Dans ce cadre, la Communauté de communes recrute un(e) chargé(e) de mission planification urbaine.

Sous la responsabilité de la directrice du service Urbanisme-Habitat, et au sein du Pôle Aménagement du territoire de la Communauté de communes de l'Île de Ré, le/la chargé(e) de mission planification urbaine aura notamment pour mission de piloter la révision du PLUi, en binôme.

MISSIONS PRINCIPALES

1. Pilotage de la révision du PLUi et des procédures d'évolution

- Mettre en œuvre le projet communautaire en intégrant les enjeux supra-communaux, les spécificités du territoire et les contraintes réglementaires.
- Élaborer et suivre le calendrier opérationnel et les étapes réglementaires de la procédure.
- Définir les orientations générales en cohérence avec les objectifs politiques de la collectivité.
- Organiser, suivre et contrôler l'exécution des marchés publics liés à la procédure.
- Vérifier la mobilisation et la disponibilité des ressources financières.

2. Animation, coordination et concertation

- Assurer l'organisation des différentes instances de gouvernance
- Organiser, animer et conduire les réunions avec les communes, les élus, les services internes et les partenaires techniques.
- Piloter la concertation avec les habitants et les partenaires institutionnels
- Organiser et animer des ateliers de travail et des réunions publiques.
- Mobiliser et coordonner l'action des partenaires extérieurs et des bureaux d'études.
- Animer les groupes de travail techniques et assurer la transversalité avec les autres services de la collectivité.
- Réaliser le suivi et l'évaluation du PLUi en transversalité avec les services internes

3. Production et validation des pièces réglementaires

- Assurer la co-production des supports de réunion et des pièces réglementaires en assurant une démarche itérative avec le bureau d'études et le binôme

- Relire et corriger les pièces du dossier : rapport de présentation, PADD, OAP, règlement écrit et graphique, etc.
- Rédiger les documents administratifs et réglementaires associés : notes, comptes rendus, délibérations, courriers, etc.
- Analyser la faisabilité et la pertinence techniques des propositions d'aménagement et des règles d'urbanisme.

4. Sécurité juridique de la procédure

- Assurer une veille juridique et réglementaire en droit de l'urbanisme.
- Vérifier la conformité des procédures et des actes administratifs à la législation en vigueur.
- Gérer les contentieux et précontentieux liés au PLUi : analyse des litiges, évaluation des enjeux, relecture des mémoires rédigés par les avocats.

5. Assurer le suivi des politiques intra et supra-communautaires

- Assurer le suivi des Sites Patrimoniaux Remarquables (tenue des commissions locales) et leurs évolutions éventuelles
- Travailler en transversalité avec les cellules du service Urbanisme et Habitat et les autres services de la communauté de communes
- Assurer le lien avec le SRADDET

PROFIL RECHERCHÉ

- **Formation** : Formation supérieure en urbanisme, aménagement du territoire, droit de l'urbanisme ou géographie (niveau Bac +5 ou équivalent).
- **Expérience** : Une expérience confirmée (3 à 5 ans minimum) dans le pilotage de procédures d'urbanisme réglementaire, notamment PLUi serait appréciée.
- **Compétences requises** :
 - Maîtrise du droit de l'urbanisme, du fonctionnement des collectivités territoriales et des procédures administratives.
 - Capacité à piloter un projet complexe et transversal, impliquant de nombreux acteurs.
 - Très bonne connaissance des pièces réglementaires du PLUi (PADD, OAP, règlement, rapport de présentation, etc.).
 - Compétences en marchés publics et gestion de prestataires
 - Maîtrise des outils bureautiques classiques (Word, Excel, PowerPoint)
 - Maîtrise des outils SIG.
- **Qualités personnelles** :
 - Rigueur, autonomie et organisation.
 - Capacité à travailler en transversalité avec des acteurs multiples (élus, bailleurs sociaux, partenaires privés).
 - Organisation et gestion de réunions
 - Capacité d'analyse et de synthèse
 - Aisance relationnelle et capacités de négociation.
 - Force de proposition et esprit d'initiative.
- **Conditions du poste**
 - Cadre d'emploi de la catégorie A ou B de la filière administrative ou technique
 - Poste à temps complet
 - Permis B

- Rémunération statutaire + Régime indemnitaire + avantages CNAS + ticket restaurant
- Télétravail possible.

**Adresser lettre de motivation + CV à Monsieur le Président de la Communauté de communes de l'île de Ré
- 3 rue Père Ignace - 17410 SAINT MARTIN DE RE, ou par courriel : recrutement@cc-iledere.fr au plus tard
le 25 août 2025**

Poste à pourvoir dès que possible

**Pour tout renseignement concernant le contenu du poste, contacter Caroline FAGOT, au 05.17.83.20.77.
caroline.fagot@cc-iledere.fr**